

Verteil: 2.7.73 113

t.112. JS/dg

3003 Berne, le 29 juin 1973

A toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs  
de la Coopération technique

---

Les copies bleues !

- Les copies bleues ont une double importance :
- tout d'abord permettre à chaque destinataire de prendre connaissance de l'ensemble de la correspondance du Service;
  - puis de garder, à la chancellerie, une collection complète - qui peut être consultée en tout temps - de tous les travaux dactylographiés.

Nous constatons que pour les nombreux travaux qui "sortent" sur stencil (propositions de crédit également), une copie bleue n'est pas prévue. Pour maintenir une collection complète, nous invitons dès à présent les collaborateurs ou secrétaires intéressés à inscrire sur un exemplaire de tout stencil "copie bleue". Déjà connus, seuls les documents soumis au Comité de programmation ne seront pas mis en circulation; l'exemplaire portant la mention "copie bleue" sera classé, par après, par la chancellerie, avec la collection.

Trop souvent, les collaborateurs signalent qu'ils reçoivent, en même temps, 2, voire 3 classeurs contenant des copies bleues. Nous vous rappelons que l'absence prolongée d'un destinataire (plus de deux jours) ne doit en rien compromettre une circulation rapide. En lieu et place des nom et date, on indiquera "absent" et l'on passera plus loin.

Par avance, nous vous remercions de votre attention.

Division des Affaires générales

*Raeber*  
(Th. Raeber)